



MESSE CHRISMALE

Au 1^{er} septembre 2022 :

L'abbé Pierre-Marie BELLEDENT, de l'Institut Voluntas Dei, arrivé au terme de sa mission de curé, à Anet, en est déchargé ; il est remis à la disposition de son institut.

L'abbé Jean-Pierre OMVA EDOU, curé de la paroisse Saint-Laumer du Perche, est déchargé de cette mission ; il est nommé curé de la paroisse Saint-Jean-Paul II en Pays Anetais, à Anet.

L'abbé Vincent SODIO, du diocèse de Mopti (Mali), étudiant et vicaire à Châteaudun, au terme de ses études, est nommé curé de la paroisse Saint-Laumer du Perche (pour 3 ans).

En outre,

L'abbé Jean TOUBÉ ADJI, du diocèse de Bafia (Cameroun), arrivé au terme de ses études, achèvera sa mission à Chartres le 31 août prochain. *Merci pour son service.*

L'abbé Godeffroy de St-Omer NKOULOU BEYEM OBIANG, du diocèse d'Oyem (Gabon), au terme de ses études, est nommé pour deux ans vicaire à la paroisse N.-D. de Chartres.

Enfin,

L'abbé Louis AMUNDALA TABU, du diocèse de Kindu (Congo), est arrivé récemment, il est nommé vicaire à la paroisse Saint-Aventin en Dunois, pour trois ans.